



TÉLÉTRAVAIL :

Une nouvelle loi est entrée en vigueur concernant le télétravail, permettant d'augmenter le nombre de jours de télétravail par semaine à 3 jours.

Pour une fois, la collectivité est réticente à suivre les directives Macron !!!

Nous avons donc demandé que la collectivité aille dans le sens de la nouvelle loi.

Les agents qui occupent des fonctions d'accueil mais qui ont aussi du travail en « back office » (médiathèques ou autres) doivent également pouvoir prétendre à un temps de télétravail, tout cela va être discuté rapidement suite à notre demande insistante.



ETAT-CIVIL

Depuis plusieurs années déjà, nous dénonçons un manque flagrant d'effectif et un management très aléatoire dans ce service. Malgré nos inquiétudes, peu de propositions sont apparues et ce qui devait arriver est arrivé, les agents sont à bout et sont soit en maladie soit souhaitent se repositionner.

Nous avons accompagné certains d'entre eux dans leurs démarches en rencontrant DRH et DGA. L'écoute a été bonne et un audit est en cours.

Souhaitons que celui-ci trouve les solutions qui conviendront aux agents mais aussi au bon fonctionnement de ce service indispensable aux usagers. Nous y veillerons avec attention.

DIRECTION DU NUMÉRIQUE :

L'UNSA a rencontré Monsieur le DGS afin d'évoquer les difficultés que rencontrent les agents de cette direction.

Au total en 5 ans, 16 agents ont quitté leur poste dont 5 depuis janvier 2021, 2 Burn out qui ne sont pas simplement dus à la charge de travail de plus en plus lourde mais également à un management inapproprié qui est aussi la cause de la plupart des départs.

De plus, nous avons dénoncé les astreintes au stade, les jours de match qui n'étaient pas rémunérés car ni la DSE ni la DN ne souhaitaient les prendre en charge. **INADMISSIBLE.** Après notre signalement, le DGS a tranché. Les astreintes et autres seront rémunérées avec effet rétroactif.

C'est gagné.

Nous avons connaissance qu'un audit a eu lieu.

Des inquiétudes demeurent et nous serons vigilants à ce que ce service retrouve une certaine sérénité avec un effectif satisfaisant.



L'UNSA, le nouveau partenaire de votre vie professionnelle

Chers collègues,

En ce début d'automne, il est temps pour nous de vous tenir informés des activités syndicales de cette période

Malgré le COVID qui continue à nous polluer la vie, le combat syndical s'est poursuivi et s'est même durci. Juste avant l'arrivée du nouveau DGS, le point de non retour était atteint avec le refus de négocier de manière plus équitable le RIFSEEP, mais aussi de nier le management bien trop rigoureux que subissent bon nombre d'entre nous.

Je ne reviendrai pas sur tout cela car l'intersyndicale CFTD, CGT, FO et UNSA a déjà beaucoup écrit sur nos revendications de la grève du 25 Février. Notons simplement que cela a fait largement bouger les lignes d'abord sur le régime indemnitaire (nous y reviendrons plus loin) mais également sur la fin de l'impunité face à cette sorte d'abus de pouvoir dont certains pouvaient faire preuve. Nous restons vigilants si d'autres cas venaient à se reproduire.

Le nouveau Directeur des Services a donc pris ses nouvelles fonctions dans cette atmosphère tendue dont il a dû tenir compte dès ses premières décisions. Il faut reconnaître que le dialogue social est devenu bien meilleur et que nos revendications ont retrouvées un niveau d'écoute assez satisfaisant.

Bien entendu, tout n'est pas réglé et beaucoup reste à faire, notamment au niveau du RIFSEEP où certains d'entre vous n'ont pas été suffisamment réévalués. J'insiste sur le fait que rien n'est figé et que d'autres négociations peuvent avoir lieu si de nouvelles missions ou responsabilités apparaissent.

Il est un combat qui est encore loin d'être gagné, celui des effectifs qui dans bien trop d'endroits sont largement déficitaires. Quand on parle de service public de qualité, on nous répond gestion des coûts, quand on parle conditions de travail on nous répond masse salariale. Il ne faut pas que dans nos collectivités comme dans beaucoup d'administrations, les cost killers viennent à mettre en danger notre service public, il n'y a qu'à regarder l'hôpital public, l'enseignement et bon nombre d'entreprises privatisées pour voir où ce type de gestion peut mener.

Le service public c'est garder nos bébés, s'occuper de nos enfants dans les écoles et les restaurants scolaires, soigner nos anciens dans les EHPAD, apporter de la culture à nos concitoyens, nettoyer et embellir notre ville, tenir les actes d'état-civil, apporter de l'eau, entretenir nos égouts, vider nos poubelles, sécuriser l'espace public mais aussi établir nos paies, tenir nos régies, veiller à nos conditions de travail, tenir nos comptes, pardon mais la liste est encore longue. Et bien c'est dans tous ces services, indispensables à la bonne cohésion de la société, que les coupes franches sont les plus flagrantes.





Nous ne voulons pas vider les caisses mais mieux répartir l'argent, nous ne sommes pas les ennemis des directions, nous souhaitons simplement que les choix en matière d'effectif soient fait en concertation et en connaissance de cause pour tous.

Bon courage à tous et à très bientôt sur vos lieux de travail

Yves Urieta

Secrétaire Unsa

Notre méthode : agir pour obtenir

-  Notre originalité : l'autonomie
-  Notre engagement : être utile et efficace
-  Nos priorités : informer, accompagner et défendre les agents
-  Notre ADN : dialoguer, proposer, agir, revendiquer, négocier.

 UNSA PAU-PYRÉNÉES
Villa Bois Louis
Stade Tissié

 05.59.84.87.10

 unsa.pau@agglo-pau.fr

 UNSA Pau-Pyrénées  unsa-pau.fr

LOGISTIQUE ÉVÉNEMENTIELLE

Lors de notre visite annuelle dans ce service, les agents nous ont fait part de leurs nouvelles et nombreuses contraintes qui ne semblaient plus en adéquation avec leur niveau de RIFSEEP.

Nous avons plaidé leur cause auprès de la direction générale qui a donné une suite favorable. Ces agents seront donc classés en C2N1.



RIFSEEP

La version qui nous a finalement été présentée est bien différente que celle proposée en début d'année.

Il aura fallu pour cela organiser une grève le 25 février en intersyndicale CFDT, CGT, FO et UNSA pour obtenir une plus juste répartition de l'enveloppe dédiée.

70 % des 747 700€ iront directement pour les agents de catégorie C, l'enveloppe est également passée de 680 000€ à 747 700€. La formidable mobilisation sur la Place royale était loin d'être du blabla mais la seule raison qui a fait bouger les lignes.

Vous trouverez ci-contre les nouveaux montants des nouvelles grilles et les tableaux par fonctions seront disponibles sur le site web de l'UNSA.

Bien entendu **PERSONNE NE PERDRA D'ARGENT AVEC CE NOUVEAU RIFSEEP.**

Notons également la revalorisation des fonctions et certaines missions spécifiques :

- Passage des fonctions d'agents d'exploitation voirie et cycle de l'eau de C2 à C1
- Passage de la fonction d'ATSEM de C2N3 à C2N2
- Passage de la fonction d'auxiliaire de puériculture de C1N3 à C1N2
- Création d'une fonction d'aide auxiliaire de puériculture cotée C2N2
- Création d'une fonction agent d'accueil du guichet unique cotée C2N1
- Passage de la fonction d'agent de restauration scolaire de C2N3 à C2N2
- Valorisation d'un niveau de cotation du personnel de nuit en EHPAD (passage en C2N1 des agents de service polyvalents et passage en C1N1 des auxiliaires de nuit)
- Création de la fonction « faisant fonction de chef de service » classée en B1N1+
- Création de la fonction « techniciens spécialisés informatique » classée en B1N1+
- Les fonctions ne sont pas figées et nous serons à vos côtés afin de faire évoluer celles qui sont injustement classées trop basses.

	Niveau 1+	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
A1		1 364 €	1 263 €	1 162 €
A2	1106 €	909 €	728 €	580 €
A3		697 €	501 €	455 €
A4		501 €	485 €	404 €
B1	580 €	510 €	459 €	425 €
B2		491 €	426 €	378 €
B3		378 €	357 €	338 €
C1	425 €	320 €	294 €	268 €
C2		256 €	235 €	222 €

Montants mensuels bruts hors prime semestrielle

DSE

Comme nous le demandons depuis plusieurs mois déjà, des référents métiers vont être nommés pour chaque cœur de métier dans les écoles afin d'harmoniser les modes de fonctionnement. Des chartes seront créées en collaboration avec les agents. De plus, des problèmes de remplacement d'agents réapparaissent depuis la rentrée. Nous avons contacté la direction afin de pallier cette défaillance.

RESTAURATION COLLECTIVE et PARTICIPATION AU FRAIS DE PARKING

Dossiers au point mort malgré le fait que ce soit une priorité de la DRH, nous continuerons à défendre ces projets qui nous paraissent indispensables quand on parle d'équité entre tous les agents.

DQCVNV

Comme nous le craignons, la fusion des EV et de la PU ne se passe pas comme l'espérait la direction générale et les agents ne s'y retrouvent pas.

Ils sont pour la plupart excédés et nous ont demandé de déposer un préavis de grève. L'intersyndicale CFDT, CGT, FO et UNSA s'est reformée afin de dénoncer :

- Un manque d'effectif
- Un management inapproprié
- Un manque de matériel

Un préavis de grève a été déposé le jeudi 20 mai, suivi d'un mouvement massivement suivi. Une négociation s'est donc engagée et la direction a fait des propositions :

- **Matériel : une enveloppe de 350 000€ a été accordée**
- **Effectif : seuls les remplacements des agents en longue maladie par des CDD seront consentis.**

Avec l'évolution de la charge de travail et un effectif en constante diminution depuis 2016 (- 27 agents), la qualité de service public est mise à mal. **C'est inadmissible !**

Management : aucune solution proposée.

Après un retour auprès des agents et une longue réflexion, un nouveau préavis de grève est déposé pour le 3 juin.

L'excellente mobilisation des agents a permis d'engager de nouvelles négociations : **un audit a été commandé par la DG afin de retrouver une sérénité au sein de cette direction.**

Les critères de cet audit sont établis en étroite collaboration avec les OS concernées, les résultats sont prévus courant octobre.

Bien entendu, les agents se réservent le droit de reprendre la grève si les conclusions de l'audit ne sont pas à la hauteur de leurs attentes.

PRIME COVID

Lors de ces deux années de crise sanitaire beaucoup d'agents ont répondu présents afin de continuer à rendre un service public de qualité sur nos collectivités. Nous demandons à Monsieur Bayrou d'octroyer une prime à ces agents qui ont continué de venir en présentiel durant la période de crise sanitaire y compris les télétravailleurs.

Cela s'est fait dans le privé sous le nom de la prime Macron, nous pourrions l'appeler «Prime Bayrou»...

PASS SANITAIRE

Nous sommes intervenus auprès de la Direction Générale à ce sujet et sur deux points :

> Pass sanitaire pour les agents :

A partir du 15 octobre les tests PCR/Antigéniques ne seront plus remboursés par la sécurité sociale.

Nous demandons à la collectivité de supporter le coût engendré par ces tests à partir du 15 octobre.

> Contrôle du pass sanitaire dans les établissements publics :

Depuis le 21 juillet et surtout depuis le 05 août, suppression de la jauge, les agents ont rencontré pas mal de virulence et d'agressivité verbale de la part des usagers concernant le contrôle du pass sanitaire

Nous rappelons que cela ne fait pas parti de leurs fonctions et que la collectivité a un devoir de protection.

A partir du 1er octobre, il va falloir également vérifier les pass des enfants de 12 ans et 2 mois à 17 ans !!! Comment faire pour refuser à un enfant l'accès à un établissement culturel ou sportif quand le choix du pass sanitaire n'est pas de son ressort mais de celui de ses parents !!!

S'en est trop pour les agents de ces services d'autant que, encore une fois, l'application de la loi précise que lorsqu'ils viennent en groupe scolaire ils peuvent accéder sans pass aux établissements.

On marche sur la tête.

Nous soutiendrons bien évidemment l'ensemble des agents durant cette période et resteront vigilent afin qu'aucun agent n'ait à pâtir de cette obligation.



MÉCANIQUE ET FORGE

Depuis un certain temps, l'UNSA demandait à ce que les agents de la mécanique et de la forge puissent bénéficier de 3 jours de sujétions pour insalubrité.

Enfin, cette ancienne revendication a fini par aboutir.

La demande s'est également portée pour les agents de la voirie. Une étude est en cours.